

n°178 - MARS 2021

SPÉCIAL **CAMPAGNE DE CARÊME**

**Juste
Terre!**



FOCUS SUR LA RD CONGO

LE MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS À ENTRAIDE ET FRATERNITÉ : CONSTRUIRE UN MONDE PLUS JUSTE ET PLUS FRATERNEL

Le pape François a adressé un message à Entraide et Fraternité à l'occasion de sa 60^e campagne de Carême de partage. Il appelle à poursuivre la construction d'un monde plus juste et plus fraternel. Il remercie les partenaires, les volontaires, les donateurs et le personnel d'Entraide et Fraternité pour leur action et les encourage dans une période marquée par la Covid-19 qui touche en premier lieu les plus pauvres et les laissés-pour-compte.

Notre organisation a envoyé ses remerciements sincères et émus au Saint-Père pour ce beau message de reconnaissance qui nous encourage dans nos missions. Nous avons tenu à lui témoigner notre soutien par le cœur et la prière.



Aux membres des associations *Entraide et Fraternité et Action Vivre ensemble*

En 1961, les évêques de Belgique prenaient l'initiative de lancer une campagne de « Carême de partage » et invitaient les catholiques à partager leurs ressources en faveur du Congo, devenu indépendant. Ils fondèrent à cette fin votre association et la dénommèrent *Entraide et Fraternité*. Vous préparez et organisez le Carême de partage en Belgique depuis soixante ans ; depuis lors vous avez étendu votre champ d'action à des pays du monde entier. En 1971, les évêques lançaient l'*Action Vivre ensemble*, pour organiser la campagne de l'Avent et venir en aide aux associations qui luttent contre la pauvreté en Belgique même. Vos associations ont comme champ d'action prioritaire le *soutien de l'activité sociale* de partenaires tant du Sud du monde que de Belgique.

Je félicite vos deux organismes pour leur fidélité dans l'accomplissement de leur mission et je remercie du fond du cœur tous ceux qui s'y engagent comme volontaires, comme professionnels ou comme bienfaiteurs.

Les défis qui vous attendent sont aggravés par la crise de la COVID-19 qui touche le monde entier mais plus terriblement encore les plus pauvres et les laissés-pour-compte. Il s'agit donc, plus que jamais, de continuer l'action entreprise et de la développer. J'encourage ainsi de tout cœur vos équipes d'*Entraide et Fraternité* et de l'*Action Vivre ensemble*, ainsi que les nombreux volontaires qui appuient votre action dans les paroisses et au sein de la société civile. J'encourage vos partenaires qui se battent au jour le jour contre l'inacceptable pauvreté, tout comme les donateurs qui vous soutiennent par un partage financier. Nous avons, toutes et tous, le même objectif : construire un monde plus juste et plus fraternel.

Je vous adresse de tout cœur la Bénédiction apostolique et mes encouragements à poursuivre inlassablement votre engagement sur le chemin de l'amitié sociale et de la fraternité, avec la grâce du Christ, le bon Samaritain par excellence. Et n'oubliez pas de prier pour moi et pour l'Eglise partout dans le monde.

François

Du Vatican, le 11 janvier 2021

Aux membres des associations Entraide et Fraternité et Action Vivre ensemble

En 1961, les évêques de Belgique prenaient l'initiative de lancer une campagne de « Carême de partage » et invitaient les catholiques à partager leurs ressources en faveur du Congo, devenu indépendant. Ils fondèrent à cette fin votre association et la dénommèrent *Entraide et Fraternité*. Vous préparez et organisez le Carême de partage en Belgique depuis soixante ans ; depuis lors vous avez étendu votre champ d'action à des pays du monde entier. En 1971, les évêques lançaient l'*Action Vivre ensemble*, pour organiser la campagne de l'Avent et venir en aide aux associations qui luttent contre la pauvreté en Belgique même. Vos associations ont comme champ d'action prioritaire le *soutien de l'activité sociale* de partenaires tant du Sud du monde que de Belgique.

Je félicite vos deux organismes pour leur fidélité dans l'accomplissement de leur mission et je remercie du fond du cœur tous ceux qui s'y engagent comme volontaires, comme professionnels ou comme bienfaiteurs.

Les défis qui vous attendent sont aggravés par la crise de la COVID-19 qui touche le monde entier mais plus terriblement encore les plus pauvres et les laissés-pour-compte. Il s'agit donc, plus que jamais, de continuer l'action entreprise et de la développer. J'encourage ainsi de tout cœur vos équipes d'*Entraide et Fraternité* et de l'*Action Vivre ensemble*, ainsi que les nombreux volontaires qui appuient votre action dans les paroisses et au sein de la société civile. J'encourage vos partenaires qui se battent au jour le jour contre l'inacceptable pauvreté, tout comme les donateurs qui vous soutiennent par un partage financier. Nous avons, toutes et tous, le même objectif : construire un monde plus juste et plus fraternel.

Je vous adresse de tout cœur la Bénédiction apostolique et mes encouragements à poursuivre inlassablement votre engagement sur le chemin de l'amitié sociale et de la fraternité, avec la grâce du Christ, le bon Samaritain par excellence. Et n'oubliez pas de prier pour moi et pour l'Eglise partout dans le monde.

(Signé :) François

Du Vatican, le 11 janvier 2021



ENTRAIDE ET FRATERNITÉ : 60 ANS D'UN ENGAGEMENT EN FAVEUR DE LA SOLIDARITÉ

Entraide et Fraternité est une ONG de solidarité internationale. En tant que service d'Église et en référence à l'Évangile, elle défend un monde juste et fraternel. Elle est, au sein de l'Église catholique et de la société civile belges, une voix forte qui fait entendre le cri des pauvres et agit à leurs côtés pour que la Terre tourne plus juste.

Entraide et Fraternité fût créée à la demande des évêques de Belgique afin d'organiser, pendant le Carême 1961, une collecte de fonds destinés à lutter contre une famine au Congo. Dès ses origines, elle a reçu pour mission d'**organiser la solidarité des communautés catholiques belges** en faveur de partenaires, au départ dans des pays du Sud, essentiellement en Afrique, en Amérique latine et, accessoirement, en Asie. Elle fera **le choix d'être partenaire des hommes et des femmes qui se battent au sein de leur association** pour améliorer leurs conditions de vie et lutter ensemble de manière structurelle contre l'exclusion, l'injustice et la pauvreté.

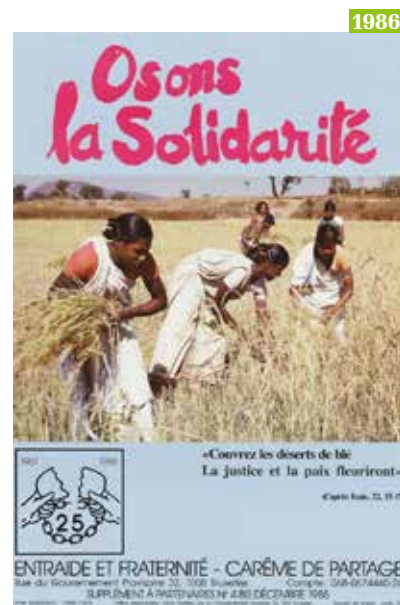
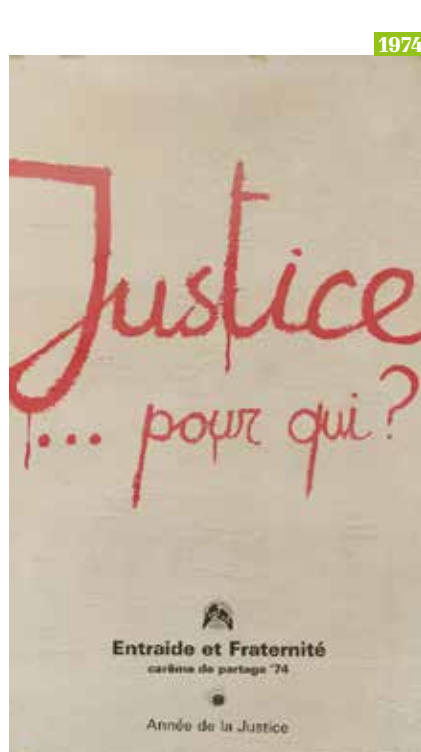
L'identification des partenaires a été facilitée par les réseaux d'Église sur lesquels s'appuie Entraide et Fraternité. Ces contacts ont été essentiels dans la mise au point et le développement des activités de l'association. Ce sont ces interlocuteurs et ces partenaires qui ont aidé l'association à **comprendre les racines profondes du sous et du mal développement, de la misère et de l'exploitation**. Ce sont aussi des témoins, des acteurs de changement ou des prophètes de ces pays, par exemple Dom Helder Camara (Brésil), Mgr Hurley (Afrique du Sud) et bien

d'autres encore, qui ont appris à voir dans les pauvres et les exploités les sujets d'une histoire à laquelle on était invité à participer.

Ces partenaires du Sud ont également interrogé Entraide et Fraternité sur l'existence de la pauvreté en Belgique et en Europe et sur ce qu'il convenait de faire à cet égard. C'est donc à leur invitation qu'a été créée plus tard l'association sœur Action Vivre Ensemble dont l'objectif est de soutenir des projets de lutte contre la pauvreté en Belgique, également à partir de la contribution des communautés catholiques de nos régions. Il est donc juste de dire que les actions de solidarité organisées par Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble ont été directement nourries par la contribution de ses partenaires du Sud qui l'ont éclairée sur les racines de la pauvreté et sur ce qu'il convenait de faire pour y répondre. C'est ainsi qu'avec le concours de ses partenaires, Entraide et Fraternité est devenue un acteur de fraternité.

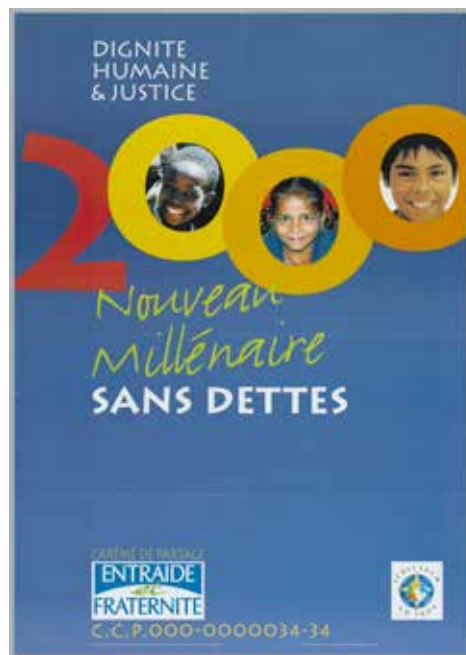
Trois champs d'action

Entraide et Fraternité développe trois champs d'action indissociables : *soutien* de l'activité de partenaires dans





1995



2000



2006



2021

les pays du Sud, *éducation* et sensibilisation à la solidarité en Belgique, *plaidoyer* politique ou interpellation des autorités.

Le soutien de partenaires est l'activité la plus importante. Elle est rendue possible par la collecte de fonds auprès des publics catholiques à l'occasion des grandes campagnes de Carême. Depuis 25 ans, l'ONG bénéficie également du soutien du gouvernement belge et de l'Union européenne dans le cadre d'accords de cofinancement. Dans les pays du Sud, elle a plus particulièrement soutenu ces dernières années des projets d'agriculture familiale visant l'auto-subsistance de communautés dans le respect de l'environnement naturel. Mais elle soutient également d'autres projets dans le domaine de l'enfance et des ressources naturelles.

L'éducation à la solidarité est également une activité essentielle. Elle prend la forme de campagnes d'information et de sensibilisation, d'animation dans les paroisses, les écoles et autres groupes de solidarité ou de sessions de formation sur les thèmes de la solidarité, de la justice sociale, du développement équitable, de la pauvreté... C'est ainsi que l'encyclique du pape François *Laudato Si'* a fait l'objet d'un important travail de présentation et de diffusion et que *Fratelli Tutti* devient également une référence majeure.

Enfin, seule ou avec d'autres, Entraide et Fraternité **agit auprès des décideurs belges, européens et internationaux** pour combattre les causes structurelles de la pauvreté et proposer des politiques et modèles alternatifs au service de l'humain. Pour ce faire, elle élabore des dossiers présentant ses argumentations et ses propositions.

Le travail des permanent-e-s est complété par l'activité de nombreux *volontaires* issus des diocèses, unités pastorales, écoles, etc. Ils sont directement associés aux campagnes et aux activités d'éducation.

Éthique

On résume parfois l'engagement d'Entraide et Fraternité par trois termes : une éthique du refus, une éthique de la résistance, une éthique de la proposition. L'association **refuse de se résigner** à considérer comme inéluctables les réorganisations du monde et de l'économie qui produisent chaque jour les exclusions et les iniquités dont elle est témoin. Ce refus nourrit sa position fondamentale et alimente ses campagnes d'éducation et de sensibilisation.

La *résistance* a un double visage. Il s'agit d'abord d'accompagner les partenaires dans leur choix de rester debout, de **ne pas se soumettre aux injustices**, de poursuivre les projets qu'ils animent et font vivre. Résister, c'est aussi sensibiliser l'opinion publique, **faire évoluer les mentalités, former les jeunes** à comprendre ce qui se passe dans le monde, leur apprendre à se construire un jugement.

Enfin, **faire et proposer** constituent d'autres points cardinaux de l'action. Le travail d'Entraide et Fraternité consiste aussi à chercher, seule ou avec d'autres, des voies nouvelles et différentes. Il consiste d'abord à donner à ses partenaires les moyens des actions qu'ils entreprennent. Pour eux, il ne s'agit pas seulement de résister, mais aussi d'avancer et de construire sur les chemins qu'ils ont décidé de suivre. Pour Entraide et Fraternité, il s'agit aussi d'inviter les hommes et les femmes à qui elle s'adresse d'accompagner ses partenaires dans leurs actions. Si son travail consiste à mettre à la disposition de ses partenaires les moyens nécessaires à leur action, il faut aussi expliquer à ceux dont l'aide et le concours sont sollicités qu'en accompagnant ce mouvement par leur partage, ils deviennent, eux aussi, des *acteurs* de changement, les porteurs d'une *bonne nouvelle*.



Bilan

Depuis 60 ans, l'ONG a soutenu des milliers de projets en partenariat avec celles et ceux qui les portent et les animent. À travers eux, ce sont **des milliers de personnes pauvres et exclues qui se sont relevées**, qui ont agi concrètement pour la sauvegarde de leurs terres, de leur emploi, le respect de leurs droits et de leur dignité, qui ont gagné chaque jour en autonomie, en liberté... Des milliers de pas vers une Terre qui tourne plus juste !

Au cours des 60 années de son existence, Entraide et Fraternité a beaucoup appris. Rien n'était écrit à l'avance et tout était à construire. Ce qui a été réalisé, et surtout ce qui a été réalisé de meilleur, a été rendu possible par **les liens de fraternité** créés avec les partenaires de l'association. L'*entraide* est une relation qui s'écarte du rapport traditionnel entre celui qui donne et celui qui reçoit, puisque chacun donne et reçoit. Et la *fraternité*, l'autre terme qui caractérise Entraide et Fraternité, est la condition de cette relation faite d'égalité et de reconnaissance de l'autre.

● Michel Molitor

Volontaire à Bruxelles, membre de l'Assemblée générale

TROIS PUBLICATIONS D'ANNIVERSAIRE

1 POUR QUE LA TERRE TOURNE PLUS JUSTE ! 1961 – 2021 : 60 ANS DE SOLIDARITÉ

Depuis 1961, Entraide et Fraternité mène à bien trois missions indissociables contre l'injustice et la pauvreté, avec un seul objectif : construire un monde juste et fraternel. Son action dans le monde et en Belgique ne serait possible sans la force combinée des partenaires, des responsables et membres de l'Église catholique de Belgique, des volontaires, des donateurs et donatrices ainsi que des permanent-e-s qui, année après année, agissent, toutes et tous, pour que la Terre tourne plus juste.

À l'occasion de son 60^e anniversaire, Entraide et Fraternité porte un regard fier sur le passé tout en se tournant, pleine d'espoir, vers l'avenir. La brochure rétrospective vous propose un voyage dans le temps au gré de campagnes et actions d'Entraide et Fraternité pour la justice dans le monde.



Nous vous l'enverrons gratuitement avec plaisir. N'hésitez pas à nous la demander.

2 60 ANS D'AFFICHES DE CAMPAGNE DE CARÊME DE PARTAGE

Entraide et Fraternité a 60 ans !

60 années de combats contre l'injustice sociale et la pauvreté. 60 années de découvertes et de rencontres. 60 années de campagnes inlassables pour expliquer, sensibiliser, responsabiliser.

Voici, en témoignage de ces six décennies, une édition de nos affiches. Plus que de longs discours, elles expriment - année après année - le message fondamental de notre organisation pour que la Terre tourne plus juste.

Rassemblées en une brochure, ces affiches rappellent aussi en filigrane l'engagement de milliers de volontaires, l'incroyable générosité des donateurs et donatrices, le travail des partenaires, ici et ailleurs, la force inaltérable des combats qui nous habitent et que nous partageons ensemble.

3 ENTRAIDE ET FRATERNITÉ – ACTION VIVRE ENSEMBLE 1961-2021 | AGIR POUR UN MONDE DE JUSTICE

Ce livre socio-historique est l'occasion pour Entraide et Fraternité (60 ans) et Action Vivre Ensemble (50 ans) de mettre en évidence les contextes historiques, les problèmes auxquels nous avons voulu faire face, les échecs et les réussites, la redéfinition des stratégies et l'invention de voies nouvelles. Au départ, rien n'était donné et tout était à inventer. Chacune des générations qui se sont succédées a dû construire sa propre vision du travail, en s'appuyant sur ce qui avait été réalisé auparavant, mais en devant explorer des contextes nouveaux et construire des outils nouveaux. Dans ce récit, nous avons tenté de faire place à ces expériences à partir de sources écrites (rapports, documents d'archives, publications, etc.) complétées par des témoignages de partenaires, volontaires et permanent-e-s, anciens et actuels, d'Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble.

À commander : en ligne sur www.entraide.be, par mail à commandes@entraide.be ou au 02 227 66 80.

CARÊME 2021 : L'ENTRAIDE ET LA FRATERNITÉ, PLUS QUE JAMAIS !

Il y a soixante ans, l'Église de Belgique lançait un appel à l'entraide et la fraternité au moment du Carême pour soulager les populations du Kasai, en RD Congo, d'une terrible famine.

Aujourd'hui, la faim tue toujours en RDC et ce pays, pourtant si riche en ressources naturelles, dépense davantage pour le remboursement de sa dette extérieure que pour financer le secteur de la santé ou l'éducation. Dans ces conditions, l'annulation de la dette meurtrière ne doit pas être considérée comme une option, mais comme une question de survie.

Signez la pétition contre la dette des pays du Sud

C'est pourquoi Entraide et Fraternité mène une campagne pour l'annulation de la dette des pays du Sud, pour instaurer plus de justice et permettre aux citoyens et citoyennes de ces pays de faire respecter leurs droits, à commencer par le droit à l'alimentation et à la souveraineté alimentaire.

Le pape François appelait dès le début de la pandémie à soulager les pays pauvres d'une dette qui entrave l'accès des populations aux droits humains. Un appel relayé par les évêques de Belgique demandant, en octobre 2020, l'annu-

tion de la dette publique des pays en voie de développement pour éviter à des millions de personnes de « *tomber inutilement dans une extrême pauvreté* ». Plus d'un demi-milliard de personnes pourraient basculer dans la pauvreté des suites de la crise de la Covid-19. Face à cette situation insoutenable, les États ont un rôle essentiel à jouer pour protéger les populations, notamment en soutenant l'agriculture paysanne et en renforçant les services publics et la protection sociale. Or, ces mesures vitales apparaissent aujourd'hui, encore plus qu'hier, incompatibles avec le paiement de la dette dont le poids s'est encore alourdi avec la nouvelle crise. Entraide et Fraternité lance une pétition pour annuler cette dette.

Signez en ligne sur www.annulerladette.be

Le partage au temps de la Covid-19

Cette année, du fait des conditions sanitaires, la campagne du Carême de partage sera plus numérique encore : rencontres-débat avec nos animateurs, animatrices et partenaires du Sud en visioconférence, capsules vidéo sur les projets en RD Congo, pétition pour l'annulation de la dette. Nos réseaux s'activent aussi sur Facebook, Twitter, YouTube et Instagram. Suivez-nous sous tous ces formats.

LE TRAVAIL D'ENTRAIDE ET FRATERNITÉ EN RD CONGO

DETTE ET SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE : UNE IMPOSSIBLE ÉQUATION

Entraide et Fraternité et ses partenaires mènent un plaidoyer à la fois pour l'annulation de la dette des pays du Sud et pour le développement de pratiques agroécologiques. Ces deux combats sont indissociables et indispensables pour permettre aux populations de retrouver la maîtrise de leur alimentation et se libérer du poids d'une dette meurtrière et injuste qui ne leur a pas profité.

En dépit de ses richesses en ressources naturelles, la République démocratique du Congo reste l'un des pays les plus pauvres du monde. Après une série de crises économiques qui se sont exacerbées pendant les années de conflits armés, le pays est aujourd'hui exsangue.

Cette situation est en partie le résultat d'un endettement structurel de l'État dû à une mauvaise gestion des dépenses publiques. Cet endettement s'est fait avec la complicité des grandes agences internationales et des pays donateurs qui ont pu tirer un bénéfice de cet endettement, notamment au travers de l'extraction de matières premières. Ainsi, durant



AGENDA

Compte tenu de la situation sanitaire, l'équipe d'Entraide et Fraternité n'est pas en mesure d'organiser des événements et rencontres en présentiel. De nombreuses activités en ligne sont prévues et, malgré la distance, nos partenaires congolais se feront une joie d'y participer. Consultez l'agenda en ligne sur www.entraide.be pour être tenus informés.

(RE)VOIR sur YouTube et Facebook Visioconférence inaugurale du Carême de partage

Entraide et Fraternité et l'ONG Justice et Paix débattent de la dette et des ressources naturelles en RD Congo avec deux représentants de l'Église catholique. L'abbé Paul Kadundu, recteur honoraire de l'Université catholique de Bukavu, aborde les conséquences du poids de la dette au quotidien, dans son pays. Mgr Delville, évêque de Liège et évêque référendaire d'Entraide et Fraternité, met en lumière l'enseignement de l'Église dans les relations Nord-Sud et les raisons qui doivent nous pousser à nous engager à annuler la dette.

Diffusée sur Zoom, cette conférence virtuelle est à revoir sur la page Facebook d'Entraide et Fraternité ainsi que sur notre chaîne YouTube.



Allier agriculture familiale et agroécologie est un pari gagnant pour lutter contre la faim.

les années Mobutu - dictateur qui régna sans partage pendant 32 ans, de 1965 à 1997 -, la dette publique a explosé. De 32 millions de dollars en 1965, elle grimpa à 300 millions en 1970. Entre 1970 et 1980, elle est passée de 300 millions à 5 milliards et continua à s'accroître pour atteindre la somme faramineuse de 13 milliards de dollars à la fin de son règne, soit 200 % du PIB congolais de l'époque. Pour payer ses dettes, le pays continue de s'endetter auprès du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale qui imposent leurs conditions : baisse drastique des budgets de secteurs comme la santé ou l'éducation considérés comme non productifs, abandon de l'agriculture vivrière au profit de l'agriculture d'exportation ou encore privatisations massives des entreprises publiques. Aujourd'hui encore, la RD Congo dépense davantage pour rembourser sa dette que pour financer le secteur de la santé. Le peuple congolais a totalement perdu le contrôle de sa souveraineté économique et alimentaire tout en subissant le poids d'une dette meurtrière et injuste qui ne lui a pas profité.

C'est sur cette situation d'endettement, intenable pour le peuple congolais comme pour d'autres populations du Sud, qu'est centrée la campagne 2021.

LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE POUR TOUS

Notre programme en République démocratique du Congo vise à valoriser l'agriculture familiale agroécologique pour améliorer les conditions de vie des ménages agricoles des territoires de Kabare, Kalehe, Walungu, Uvira et Fizi, dans la province du Sud-Kivu. Pour y arriver, l'existence d'un mouvement paysan organisé, fort et dynamique est une nécessité dans un pays où les appuis de l'État au secteur de l'agriculture familiale sont quasi absents. En effet, si 90 % de la population vit de l'agriculture, l'État ne consacre que 4 % de son budget à ce secteur. L'accent est mis sur la structuration et l'organisation des organisations paysannes, sur la formation technique, sur l'appui et l'accompagnement dans la production, sur la transformation et la commercialisation des produits agricoles dans une approche agroécologique, ainsi que sur la mise en réseau des partenaires pour la défense des droits des producteurs.

EN CHIFFRES

Bénéficiaires directs : 6150 ménages agricoles, regroupés en 85 organisations paysannes, dont 30 coopératives, 22 pré-coopératives et 33 activités génératrices de revenus.

Bénéficiaires indirects : 20.095 ménages, soit 142.065 personnes à raison de 7 personnes par ménage.



NOS PARTENAIRES EN RDC : UNIS POUR DÉFENDRE L'AGRICULTURE PAYSANNE

En 1961, Entraide et Fraternité débutait son action pour venir en aide à la population du Kasaï. 60 ans plus tard, notre organisation est toujours active en République démocratique du Congo dans le cadre de son programme dédié au droit à l'alimentation. Le CAB, l'APEF et le GEADES, partenaires de longue date d'Entraide et Fraternité, travaillent au quotidien pour répondre aux besoins des paysan-ne-s du Sud-Kivu. Trois nouvelles organisations partenaires apportent leur soutien dans cette lutte pour la souveraineté alimentaire : Change, JCC et le CPR.

CHANGE

FORMER LES COMMUNAUTÉS PAYSANNES À LEURS DROITS

Créée en 2019, Change (Cœur humanitaire en action novatrice pour la génération effective) est une petite association très active sur les questions d'accès et de gestion durable des ressources naturelles dans la province du Sud-Kivu. Constituée par des défenseurs des droits humains et des personnes issues de familles paysannes, la participation des paysans et paysannes aux projets de leur communauté est dans l'ADN de Change.

Une terre pour avoir un avenir

Change accompagne des petits paysans d'Uvira et Mwenga dans l'accès à une terre. Près d'un millier de paysan-ne-s de ces territoires en sont privés ou en ont été dépossédés sans compensation par les compagnies minières ou par les autorités locales qui octroient de vastes parcelles aux grands propriétaires terriens. Change forme les communautés paysannes à leurs droits. L'association les encourage ensuite à se mettre en réseau et à mener des actions de plaidoyer auprès des décideurs locaux et provinciaux afin que ceux-ci prennent des mesures permettant aux petits paysans d'Uvira et Mwenga d'accéder à cette terre cultivable indispensable à leur survie.

« Vous savez, on ne peut aller nulle part sans avoir mangé. Et ce qu'on mange vient du champ. C'est pour cela que nous ne comprenons pas pourquoi ils [les membres du gouvernement] ont oublié le domaine agricole. (...) Nous nous sentons abandonnés par notre gouvernement. Nous attendons qu'ils agissent un jour en notre faveur, mais nous ne voyons rien venir. (...) Nous voulons transformer nos vies. Et nous sommes certains que nous allons y arriver. Nous souhaitons améliorer notre vie et faciliter l'accès aux ressources de base. En nous regroupant de façon solidaire [en coopératives], nous travaillons ensemble dans l'espoir de parvenir à nous autofinancer. C'est celle-là notre vision. (...) Change nous a formés au fonctionnement d'une coopérative agricole, à l'épargne et au crédit. Les actions de Change améliorent le fonctionnement de nos organisations paysannes, de nos pratiques agricoles et de notre productivité. Nous avons reçu des semences et pouvons gérer nos récoltes grâce à des outils de gestion. Un technicien en matière d'épargne et de crédit ainsi qu'un agronome nous accompagnent également. Pour mes coéquipier-e-s et moi, les techniques d'agriculture durable sont maintenant notre cheval de bataille. »

Adolphe Mubembe Shemigani



L'AGROÉCOLOGIE POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le Centre de promotion rurale (CPR) est un centre de développement créé en 2004 par la Communauté baptiste au centre de l'Afrique (CBCA). Cette organisation a pour objectif de renforcer la sécurité alimentaire des populations de l'île d'Idjwi, qui vivent essentiellement de l'agriculture et de la pêche.

Île d'Idjwi : une île pas épargnée par la pauvreté

Unique territoire insulaire de la RD Congo, l'île d'Idjwi, située au milieu du lac Kivu, est également le seul territoire épargné par les violences qui ont affecté des millions de civils depuis 25 ans à l'est du pays. Cette situation a généré peu d'attention de la part des acteurs de développement alors que l'île, coupée du reste du pays, est frappée d'une pauvreté extrême, comme nous le confie Euphraïm Ziribanchi Kivayaga, directeur du Centre : « Il y a plus de 25 ans que nous accompagnons les paysans dans les territoires d'Idjwi. La pauvreté est extrême et liée à plusieurs chocs qui sont d'ordre structurel et non conjoncturel. Notamment, les changements climatiques qui s'observent par la perturbation des saisons culturales, la prolifération des insectes nuisibles ravageurs de cultures, des vents violents qui détruisent les cultures entières, des maladies des plantes et des animaux. » **L'adaptation aux changements climatiques est un enjeu essentiel pour les paysan·n·es.** Il existe peu de soutien de l'État pour y

répondre. Malgré cette carence, il y a un dynamisme réel de la population locale qui cherche à se prendre elle-même en charge face aux multiples problèmes auxquels elle doit faire face.

Sortir la tête de l'eau

Avec le soutien d'Entraide et Fraternité, le CPR accompagne 40 ménages, principalement des jeunes sans emploi et des femmes vulnérables, souvent veuves ou abandonnées par leur mari, pour qu'ils accèdent à une nourriture suffisante et de qualité. Le CPR les forme à l'agroécologie, indispensable pour renforcer durablement la productivité agricole (couverture permanente du sol, paillage pour limiter les érosions, etc.). Le CPR les aide ensuite à aménager des jardins de cultures maraîchères (aubergine, tomate, etc.) et des champs de cultures vivrières (haricots, arachide, patate douce, etc.). Deux champs de démonstration de bonnes pratiques seront aussi mis en place afin d'amener 240 autres ménages à adopter des techniques agroécologiques.

L'agroécologie nourrit les populations ; l'agriculture industrielle les rend dépendantes.



L'UNION, LA FORCE DES PAYSAN·NE·S

Partenaire d'Entraide et Fraternité depuis 1986, le Comité pour l'Autopromotion à la base (CAB) est une organisation non gouvernementale congolaise installée à Bukavu, dans la province du Sud-Kivu. Créée en 1965, le CAB travaille pour la valorisation de l'agriculture paysanne, avec l'ambition de faire de l'agriculture paysanne familiale agroécologique. Le CAB est partenaire de 120 organisations paysannes actives à la fois dans le domaine agricole, l'élevage, l'eau potable, l'environnement, la microfinance et l'économie solidaire.

Aux yeux du Comité pour l'Autopromotion à la base (CAB), l'existence d'un mouvement paysan organisé, fort et dynamique est une nécessité dans un pays où les appuis de l'État au secteur de l'agriculture familiale sont quasi absents.

LES ORGANISATIONS COMME LE CAB SOUTIENNENT LES PAYSAN·NE·S, SUR LE TERRAIN ET DANS LEUR PLAIDOYER POLITIQUE.

Son action consiste à structurer et à organiser des associations paysannes afin de renforcer leurs capacités à produire tout en préservant l'environnement. Mieux armées, elles peuvent valoriser et vendre leurs produits à des prix rémunérateurs et défendre les intérêts de leurs membres. Le CAB a drainé des marais, creusé des digues et des réservoirs, proposé des formations et un accompa-

gnement dans différents domaines : agroécologie, activités d'épargne-crédit, activités génératrices de revenus, gestion et accompagnement de la coopérative, transformation et commercialisation des récoltes, etc.

Coopératives : un mouvement paysan fort et organisé

Dans des pays où les paysan·ne·s cultivent des terres exiguës de manière isolée et avec très peu de soutien de l'État, se mettre ensemble, se structurer en coopératives est essentiel.

Diminution du prix des intrants (engrais, semences, etc.) grâce à l'achat groupé, meilleur accès aux marchés grâce à la mise en commun des productions, partage des coûts des infrastructures, échanges de savoirs, poids renforcé dans la défense de leurs droits, accès à des aides publiques... Les avantages sont nombreux et permettent aux paysan·ne·s d'assurer leur sécurité alimentaire.

En RD Congo, les paysan·ne·s ont beaucoup de difficulté à accéder au crédit. Avec les coopératives, ils mettent en place des systèmes de financement alternatif et solidaire.

Le chemin vers des coopératives structurées, autonomes et reconnues par les autorités est toutefois difficile dans ces contextes marqués par la pauvreté : faible compétence de gestion et de planification, manque cruel de fonds propres pour acquérir du matériel, insuffisance de leadership, etc.

JUSTE CAUSE-CONGO

METTRE LA JEUNESSE CONGOLAISE AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS HUMAINS

Juste Cause-Congo (JCC) est une organisation d'éducation citoyenne déjà soutenue par Entraide et Fraternité au début des années 2000 et partenaire du Comité d'Autopromotion à la base (CAB). Cette association est née du constat que la jeunesse congolaise est une force engagée pour la transformation sociale de son pays.





L'adaptation aux changements climatiques est un enjeu essentiel pour les paysan-ne-s. Il existe cependant peu de soutien public pour y répondre.

Sécurité alimentaire et protection de l'environnement

La Province du Sud-Kivu a joui durant des décennies d'un climat tempéré favorable à l'agriculture et à l'élevage. Jusqu'il y a peu, ce climat permettait aux paysan-ne-s de cultiver et de produire toute l'année. Malheureusement, le changement climatique bouleverse les saisons culturales et réduit les récoltes (fortes précipitations, inondations, grêles, maladies des plantes, etc.). Les surfaces de forêts naturelles se sont réduites. En cause : un déboisement massif et continu des collines et des montagnes (notamment pour se chauffer et pour cuisiner dans cette région où l'électricité fait défaut), une forte densité de population et la disparition des dispositifs anti-érosifs dans les villages.

Afin de faire face à cette situation, le CAB a mis sur pied un projet de protection de l'environnement et de sécurité

alimentaire dans les territoires de Kabare, Kalehe et Walungu situés au Sud-Kivu. Des activités de reboisement, de reforestation et d'agroforesterie ont débuté. Chaque année, l'ambition est de planter près de 250 hectares. « Avant, la saison des pluies comptait dix mois. Maintenant, tout a changé. Les pluies sont soit rares, soit très abondantes. Les sécheresses et inondations deviennent monnaie courante. Nous essayons de sensibiliser la population pour qu'elle plante des arbres. Cela va contribuer à atténuer les effets du changement climatique », témoigne Justin, un membre du CAB.

Parallèlement à ces activités, **un millier de familles vont augmenter leur revenu de 60 %** grâce à la transformation de leur récolte (confitures, jus, miel) et le recyclage des déchets (briquettes chauffantes pour cuisiner).

À travers l'histoire du Congo, la jeunesse est apparue comme un réel acteur de transformation sociale et politique, un facteur déterminant pour le changement positif. La mission de JCC est de contribuer à l'émergence d'une nouvelle élite politique responsable, compétente et engagée pour les intérêts nationaux. L'éducation, la formation, la dénonciation des injustices, le plaidoyer sont autant d'étapes dans le parcours citoyen proposé aux jeunes.

JCC propose ce genre de formations à des jeunes micro-entrepreneurs. Ainsi outillés, ils peuvent entamer un plaidoyer auprès des autorités locales et des grands propriétaires terriens pour défendre leurs droits. JCC les forme à la gouvernance locale (décentralisation, élections, etc.) ainsi qu'aux droits des paysans et les accompagne à participer aux espaces de dialogue avec les autorités politiques afin de revendiquer ces droits.

JCC et CAB : un travail complémentaire

Depuis près de 15 ans, Juste Cause-Congo et le CAB ont mis en place une dynamique commune à travers des actions d'éducation citoyenne, d'information et de formation des groupes à la base aux droits humains, au processus sociopolitique et aux défis locaux. JCC a ainsi renforcé le CAB dans ses actions d'éducation civique, en lien avec ses programmes de développement. En 2021, 400 jeunes membres des coopératives agricoles soutenues par le CAB seront formés par Juste Cause-Congo.





APEF

LA RÉVOLUTION PACIFIQUE DES FEMMES PAYSANNES DU SUD-KIVU

Alors qu'en 1996 débute la première guerre du Congo, deux femmes, Nunu Salufa et Zita Kavungirwa, décident de se mobiliser pour les femmes de la ville de Bukavu et fondent l'Association pour la promotion de l'entreprenariat féminin (APEF). L'objectif principal de l'association est d'augmenter les moyens d'existence des femmes du Sud-Kivu et d'améliorer leur position économique et sociale.

Pour y parvenir, l'APEF propose aux femmes un accompagnement dans leurs projets économiques et l'octroi de microcrédits. Grâce aux filières de production et à la création de coopératives, l'émancipation des femmes et la redéfinition de leur place dans la société s'installent progressivement, tout comme l'harmonie dans les ménages.

« LES FEMMES PAYSANNES DU SUD-KIVU COMMENCENT À ÊTRE RESPECTÉES AU SEIN DES COMMUNAUTÉS. ELLES DÉMONTRENT AUX HOMMES QU'ELLES AUSSI PEUVENT GAGNER DE L'ARGENT! »

Nunu Salufa, directrice de l'APEF

Soutenir les femmes en RD Congo

Alors que ce sont elles qui nourrissent leur famille, les femmes agricultrices manquent considérablement de moyens et d'accompagnement technique. Dans la plupart des villages du Kivu, les garçons vont à l'école tandis que les filles sont chargées d'aider leur mère au champ ou à la maison. Les femmes n'ont pas le droit de s'exprimer en public ; elles ne participent pas aux prises de décision du ménage ; elles ne possèdent aucun patrimoine car ce sont les hommes qui bénéficient des héritages ; elles n'ont rien à dire sur la gestion de revenus qu'elles ont pourtant très largement contribué à générer ; elles travaillent seules et doivent trop souvent subir des violences. Mais aujourd'hui, les choses sont en train de changer : les mentalités des hommes et des femmes évoluent vers plus d'équité. L'APEF y contribue fortement en sensibilisant des groupes de femmes à leurs droits, en les aidant à prendre conscience de leurs capacités et en suscitant une remise en question de la place qui leur est laissée dans la société. Petit à petit, ces femmes prennent conscience qu'elles ne sont pas inférieures, qu'elles peuvent participer à la prise de décision, qu'elles peuvent gérer les revenus qu'elles apportent au ménage. Sensibilisées de la sorte, elles hésitent moins à prendre la parole en public, à revendiquer leurs droits, à endosser des mandats dans les coopératives ou à se présenter aux élections locales.

« S'il y avait des femmes oubliées au monde, les femmes de Fizi en faisaient partie, mais grâce au travail de l'APEF et de ses formations au genre, nous sommes enfin intégrées à la société ! (...) Avec le travail de réflexion sur le rôle de l'homme et de la femme, les choses changent. Les femmes prennent conscience de leurs capacités et les hommes comprennent, petit à petit, que les femmes sont des être humains à part entière, qu'elles peuvent prendre des décisions, se faire respecter et que les tâches peuvent être partagées entre homme et femme et, aussi à la maison, entre garçons et filles. Maintenant, dans notre village, c'est normal que les filles aillent à l'école. L'APEF nous a aussi sensibilisées à nos droits. Aujourd'hui, les femmes prennent des responsabilités politiques au niveau local. »

Miriam, coopératrice de la coopérative agricole RAFIKI

NOS PARTENAIRES ET LA QUESTION DE LA DETTE

Trois responsables d'associations congolaises (CAB, APEF et Change) soutenues par Entraide et Fraternité ont répondu à nos questions sur la dette extérieure de leur pays.

Juste Terre! : Le 22 Septembre 2020, le président de la RD Congo, Félix Tshisekedi, soulignait, lors de son discours à l'Assemblée générale de l'ONU, le contexte exceptionnel de la pandémie. À cette occasion, il a estimé que les efforts de la « communauté internationale » devraient inclure des annulations de dettes afin de permettre aux pays de se reconstruire. Comment percevez-vous ce discours appelant à l'annulation de la dette ?

Nunu Salufa (APEF) : Nous soutenons ce discours, nous demandons l'annulation totale des dettes. Parce que le pays a tant souffert, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours : c'est un pays qui vit dans la misère. Ces dix dernières années, nous avons vécu des conflits armés au niveau de notre sous-région, le Sud-Kivu. Chaque année, le gouvernement, au lieu de s'occuper de la misère, va donner la priorité au remboursement de la dette extérieure. C'est un poids pour nous. C'est pourquoi nous demandons l'annulation sans condition de la dette. Cela nous permettrait de nous relancer sur le plan économique et cela permettrait que la misère soit plus ou moins soulagée.

Sylvain-Dominique Akilimali (Change) : L'annulation de la dette est, en effet, indispensable vu que son remboursement contribue au blocage du développement de la RDC. Par exemple, la population n'a que très peu accès aux services sociaux de base et les routes d'intérêt national et de dessertes agricoles ne sont pas praticables. Le remboursement et les conditionnalités liées à la dette expliquent largement cette situation. La Covid-19 va encore aggraver cette situation en alourdissant le poids de la dette congolaise.

Patient Bagenda (CAB) : Ces dettes ont servi à enrichir les dirigeants, en grande partie, quand elles n'ont pas été investies dans des projets de prestige sans impact social et quand elles n'ont pas été retournées sous la forme d'achats de biens et de services auprès de ceux qui avaient octroyé les prêts. [Cependant,] il faut éviter que la question de la dette demeure un alibi pour justifier les insuffisances et les mauvaises politiques qui ont caractérisé les dirigeants congolais pendant plusieurs décennies.



Nuna Salufa,
directrice de l'APEF



Patient Bagenda,
secrétaire général du CAB



Sylvain-D. Akilimali,
coordonnateur de Change

Juste Terre! : Si la dette congolaise devait être annulée, dans quels secteurs verriez-vous des investissements au Sud-Kivu ?

N. Salufa (APEF) : Ce que je vois en priorité, c'est l'agriculture. Parce que c'est un secteur clé dans la vie des gens. Même si on n'a pas d'électricité, on a besoin de manger, et on peut cultiver. Mettre de l'argent dans l'agriculture, c'est soulager la population. Puis, l'éducation, parce qu'en tant que femme, j'aimerais que le secteur éducatif ait des moyens pour que les femmes et les filles puissent aller à l'école. Puis, l'eau et l'assainissement.

S.-D. Akilimali (Change) : Pour nous, il y a quatre secteurs prioritaires où les pouvoirs publics doivent s'engager : la gratuité de l'enseignement, le soutien à l'agriculture, la gratuité de soins de santé (le paludisme, la diarrhée, les infections des voies supérieures et inférieures chez les enfants, l'accouchement et la malnutrition) et la construction des infrastructures routières.

P. Bagenda (CAB) : Les investissements devraient viser les infrastructures de base (les routes, l'électricité, l'eau, l'habitat/le logement) et les secteurs sociaux, principalement l'enseignement et la santé. Ils devraient également viser les secteurs de haute intensité de main-d'œuvre afin de donner de l'emploi aux jeunes (afin de réduire les milices et le banditisme armé, entre autres). L'autre priorité, c'est l'investissement dans la sécurité des populations et la protection des frontières du pays : l'armée congolaise est à refaire, autant que la police et les services de sécurité. Un investissement dans le rétablissement de la conscience nationale, de bonnes mœurs politiques et une réforme du secteur de la justice constituent d'autres défis. La corruption, l'impunité, le détournement des recettes publiques, l'enrichissement des

élites sont autant de tares qui doivent être éradiquées par un investissement humain et politique avisé.

Propos recueillis par

• P. Cartier, I. Frank et R. Vivien

L'intégralité de ces interviews est téléchargeable sur le site internet www.annulerladette.be



INTERVIEW DE RENAUD VIVIEN

LA QUESTION DE LA DETTE EN RD CONGO AU CŒUR DE LA CAMPAGNE DE CARÊME

Renaud Vivien, chargé de recherche et de plaidoyer à Entraide et Fraternité, nous explique les spécificités de la dette congolaise, pourquoi la dette est un des principaux obstacles à la souveraineté alimentaire, et aborde la situation de la dette belge.

Dettes odieuses ?

Selon la doctrine juridique de la dette odieuse théorisée par Alexander Sack en 1927, une dette est « odieuse » lorsque deux conditions essentielles sont réunies : (1) l'absence de bénéfice pour la population : la dette a été contractée non dans l'intérêt du peuple et de l'État mais contre son intérêt et/ou dans l'intérêt personnel des dirigeants et des personnes proches du pouvoir ; (2) la complicité des prêteurs : les créanciers savaient (ou étaient en mesure de savoir) que les fonds prêtés ne profiteraient pas à la population. Selon cette doctrine juridique, les dettes odieuses doivent être annulées.

Juste Terre! : Pourquoi la dette de la République démocratique du Congo est-elle un cas emblématique de dette odieuse ?

Renaud Vivien : Pendant plus de vingt ans, le Congo a été dirigé par Mobutu, qui était soutenu par les puissances occidentales, y compris la Belgique, les États-Unis, la Banque mondiale et le FMI. Ces grands créanciers ont soutenu Mobutu jusqu'à la fin de la guerre froide. Quand le FMI et la Banque mondiale prêtaient de l'argent à Mobutu, ils savaient que ces sommes, pour l'essentiel, ne serviraient pas à aider la population. En 1982, la corruption du clan Mobutu a d'ailleurs été dévoilée au grand jour dans un rapport officiel : le rapport Blumenthal, du nom de son auteur. Mais à la sortie de ce rapport, rien ne change. Les créanciers continuent de prêter à Mobutu. L'intérêt de la population congolaise n'était donc pas du tout pris en compte. Seul comptait le soutien à un dirigeant politique aligné sur les intérêts de l'Occident pendant la guerre froide. Dans ce cas-ci, la dette a été utilisée comme une arme géopolitique aux dépens de la population. Nous sommes donc bien face à une dette odieuse qui devrait être annulée sans condition.

Soulignons aussi que le droit international a été violé dès les premières années qui ont suivi l'indépendance du Congo, en 1960, avec le transfert de la dette coloniale sur le Congo. Dans les années 1950, la Belgique emprunte de l'argent à la Banque mondiale pour exploiter sa colonie et ses richesses naturelles. Lorsque le Congo devient indépendant, la Belgique et la Banque mondiale se mettent d'accord pour que cette dette de la Belgique

soit payée par le Congo. Il s'agit ici d'un transfert de dette coloniale, une pratique tout à fait illégale en plus d'être illégitime.

Juste Terre! : Quel est le lien entre la dette et la souveraineté alimentaire/l'accès aux ressources ?

R.V. : La dette est insoutenable humainement d'un point de vue social et écologique. Pour rembourser leur dette, les pays du Sud exportent leurs ressources naturelles. L'exploitation effrénée de ces ressources, c'est ce qu'on appelle l'extractivisme et cela a un impact considérable sur l'environnement.

La dette est également un obstacle à la souveraineté alimentaire car les pays endettés perdent la maîtrise de leurs politiques, y compris en matière agricole. La souveraineté alimentaire, c'est le droit pour les populations de choisir leur alimentation, de choisir quel type d'agriculture elles veulent. Or, dès les années 1960, la Banque mondiale a encouragé les pays du Sud à se spécialiser dans la culture de produits d'exportation (café, cacao, thé, huile de palme, etc.) et à délaisser l'agriculture vivrière afin de rembourser leurs dettes. Cette spécialisation a rendu les pays du Sud dépendants des cours des matières premières fixés dans les bourses situées au Nord (Chicago, Londres, etc.) et donc, de plus en plus vulnérables aux chocs extérieurs. Ce modèle de « développement » promu par la Banque mondiale, basé sur l'endettement et l'exportation, a créé les conditions de l'éclatement de la crise de la dette du Tiers Monde en 1982. Cette crise de la dette a débouché sur la mise en place des funestes « plans d'ajustement structurel » imposés par le FMI, qui ont eu également un effet dévastateur sur la paysannerie locale et annihilé toute possibilité de souveraineté alimentaire.

Prenons l'exemple d'Haïti. Avant l'intervention du FMI, Haïti produisait suffisamment de riz pour toute sa population. Mais, dans les années 1990, le FMI a imposé la réduction des tarifs douaniers sur le riz. Les droits de douane sont passés de 35 % à 3 %. Finalement, le riz étranger, de moindre qualité et qui vient de plus loin, a inondé le marché haïtien, parce qu'il n'y avait plus ce tarif douanier qui faisait que le riz haïtien, de meilleure qualité et produit localement, était plus compétitif. Avec cette réduction drastique des tarifs douaniers, les agriculteurs haïtiens ont perdu leur travail. On estime aujourd'hui que 80 % du riz consommé est importé. On voit donc, avec cet

exemple, comment la dette prive les pays endettés du droit de définir leur propre politique agricole, détruit la petite paysannerie et rend la population dépendante des importations, voire de l'aide alimentaire internationale.

Juste Terre! : Quelle est la situation de l'endettement en Belgique ?

R.V. : En Belgique, avant même la crise sanitaire, la dette publique avoisinait déjà 100 % du PIB. Le poids de cette dette va encore augmenter avec cette crise. Dans le cadre de notre campagne pour annuler les dettes du Sud, nous avons lancé une pétition avec six autres organisations : Mémoire coloniale et Lutte contre les discriminations, CADTM, CNCD-11.11.11, 11.11.11, OXFAM Belgique et Broederlijk Delen. Une des demandes de cette pétition est de réaliser un audit de la dette au Sud mais nous devrions également le faire en Belgique. En effet, le but d'un audit est de provoquer un débat démocratique pour comprendre pourquoi et comment on s'endette. Cela permettrait de comprendre d'où vient cette dette belge. Dans les médias dominants, on parle sans arrêt de la dette comme quelque chose qu'il faut rembourser coûte que coûte sans ouvrir un débat là-dessus. Si cela se trouve, une partie de la dette est illégitime ou illégale et n'a pas servi les intérêts de la population belge. Il n'y a jamais de discussion là-dessus. Le seul débat qui est ouvert en Belgique, c'est pour savoir comment on va la rembourser et, donc, concrètement, dans quel secteur il va falloir faire des économies budgétaires. Dans nos pays, la dette se rembourse principalement par des coupes dans la sécurité sociale et les services publics. Comme dans les pays du Sud, la dette est le prétexte pour imposer des mesures anti-sociales.

Ajoutons que ces politiques d'austérité ont également des effets sur la dette des ménages. En effet, les coupes budgétaires, combinées à la précarisation du marché de l'emploi, poussent une part croissante de la population au surendettement, faute de revenus suffisants pour mener une vie digne. En Belgique, plus d'une personne sur trois qui fait appel au règlement collectif de dette (sorte d'équivalent de faillite pour les entreprises) est surendettée sans qu'elle n'ait contracté de crédit. Simplement parce qu'elle n'a pas de revenus suffisants pour couvrir ses besoins de base (chauffage, soins de santé, alimentation, logement, etc.). Bien qu'il y ait des différences importantes entre la dette des États et les dettes privées, il y a en réalité plus de ressemblances qu'on ne le pense : des mécanismes injustes en commun...

- Propos recueillis par **Chloé Martens**

Annulons la dette des pays du Sud pour réduire les inégalités dans le monde.

Signez notre pétition sur

WWW.ANNULERLADETTE.BE

Merci.



MAGAZINE : ANNULER UNE DETTE INJUSTE ET MEURTRIÈRE

Dans ce magazine de 28 pages, on découvrira la dette du Sud sous toutes ses coutures : son histoire, ses liens avec la pandémie actuelle ou avec le surendettement des ménages en Belgique, le point de vue d'acteurs de la société civile congolaise, l'action ou l'inaction des créanciers que sont les pays riches et les Institutions financières internationales... et l'impérieuse nécessité de l'annuler.



DÉPLIANT : MA DETTE, NOTRE DETTE, LEUR DETTE. QUI PAIE SES DETTES S'ENRICHIT ?

Quel rapport entre la dette d'une personne surendettée, la dette publique belge et celle du Congo, par exemple ? Il y a évidemment des différences importantes, mais aussi plus de ressemblances qu'on le pense : des mécanismes et des injustices en commun...



SUR YOUTUBE

2 capsules vidéos sur la dette

3 capsules vidéos de présentation de nos partenaires congolais



Annulons la dette des pays du Sud
pour réduire les inégalités dans le monde.

SIGNEZ
NOTRE PÉTITION SUR
WWW.ANNULERLADETTE.BE

Merci

Où nous trouver ?

Siège

Rue du Gouvernement Provisoire 32
1000 Bruxelles
T. 02 227 66 80 - F. 02 217 32 59
info@entraide.be

Brabant wallon

Yzé Nève
Chée de Bruxelles 67 - 1300 Wavre
0473 310 467
brabant.wallon@entraide.be

Bruxelles

Anne le Garroy
Rue de la Linière 14 - 1060 Bruxelles
0479 56 77 61
bruxelles@entraide.be

Namur

Jean-Pol Gallez
Place du Chapitre 5 - 5000 Namur
0490 64 91 14
namur@entraide.be

Luxembourg

Olivier Van der Noot
Rue du Pressoir 23 - 6800 Libramont
0499 90 64 99
luxembourg@entraide.be

Liège

Christophe Cornet | 0473 31 05 89
Jean-Yves Buron | 0478 39 19 37
Rue Chevaufosse 72 - 4000 Liège
liege@entraide.be

Hainaut

Renato Pinto | 0473 31 07 46
charleroi@entraide.be
Bruno Di Pasquale | 0473 31 02 31
tournai@entraide.be
Rue Joseph Lefèvre 59
6030 Marchienne-au-Pont

Miteinander Teilen

Jennifer Margraff
Judenstraße 29 - 4700 Eupen
T. 087 55 50 32
info@miteinander.be - www.miteinander.be

Juste Terre! Publication commune Entraide et Fraternité asbl et Action Vivre Ensemble asbl

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | info@entraide.be | www.entraide.be | www.vivre-ensemble.be
Conception - coordination V. Martin, C. Martens, C. Houssiau | Éd. responsable A. Fischer | Maquette et Impression SNEL | Photos Entraide et Fraternité sauf mention contraire
Attestation fiscale pour tout don à partir de 40 €/an. Nos deux organisations sont habilitées à recevoir des legs par testament.

Avec le soutien de



Entraide et Fraternité - IBAN BE68 0000 0000 3434 - Merci

Cette publication est réalisée avec le soutien de la DGD, ce qui nous permet de consacrer vos dons au soutien direct de nos partenaires dans le Sud.